

A V I G N O N

avignon.fr

# Nouveau Projet de Renouvellement Urbain d'Avignon

-

Présentation au Conseil Municipal

25 avril 2018

# Les quartiers de la politique de ville

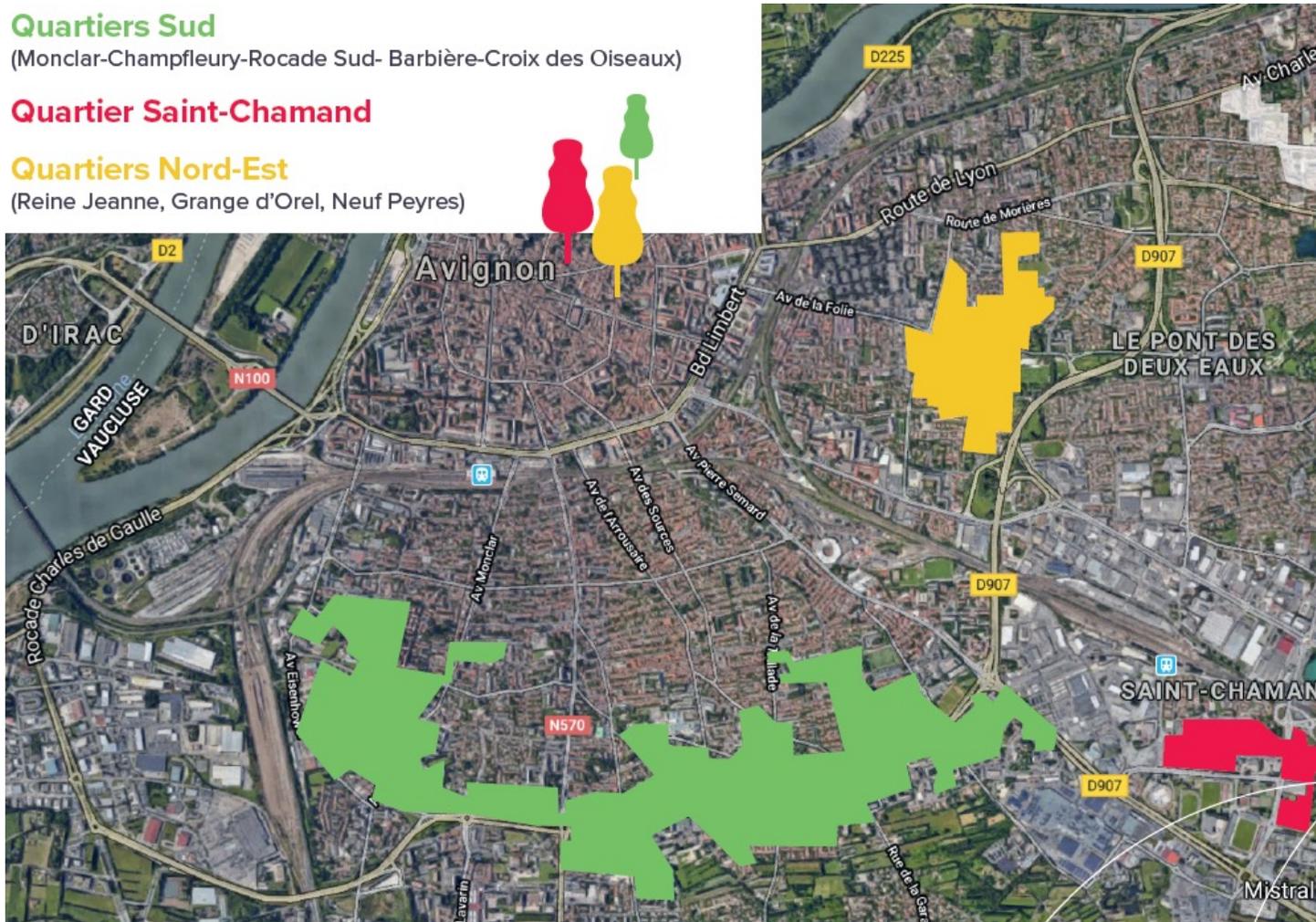
## Quartiers Sud

(Monclar-Champfleury-Rocade Sud- Barbière-Croix des Oiseaux)

## Quartier Saint-Chamand

## Quartiers Nord-Est

(Reine Jeanne, Grange d'Orel, Neuf Peyres)



- Les quartiers Sud et Saint-Chamand concernés par un projet d'intérêt national (PRIN)
- Le quartier Nord-Est concerné par un projet d'intérêt régional (PRIR)

## Les quartiers de la politique de ville

En quelques chiffres ...

- 25 340 habitants soit l'équivalent de la 5<sup>ème</sup> commune du Vaucluse
- 11248 logements dont 8138 logements sociaux (plus de 72%)
- 60% des ménages vivent sous le seuil de pauvreté
- 50% des habitants ont moins de 25 ans

## Les étapes franchies

- \* Signature d'un protocole de préfiguration le 9 novembre 2016
- \* Présentation d'un projet en Réunion Technique Partenariale à l'ANRU par le Délégué Territorial (Préfet de Vaucluse) le 2 octobre 2017

Le projet présenté en octobre 2017 prévoyait la démolition de 371 logements sur le Projet d'intérêt national (PRIN) ce que l'ANRU a jugé insuffisant au regard de l'ambition urbaine de restructuration souhaitée tant pour les quartiers sud que pour les quartiers de St Chamand, Grange d'Orel et ReineJeanne.

## Principales évolutions sollicitées par l'ANRU (suite à la réunion technique d'octobre 2017)

(1) Une demande d'augmentation significative du nombre des démolitions, fixée environ au double (plus de 600), avec pour objectif :

- Un renforcement de la diversification des logements pour une plus grande mixité sociale dans ces quartiers
- La transformation urbaine profonde de certains îlots avec l'introduction de nouvelles centralités en particulier sur le secteur Olivades
- Le développement d'un projet plus structurant sur le secteur de Saint-Chamand

(2) Le souhait qu'un aménagement de la contre-allée nord en voie douce vienne achever la transformation de la rocade en boulevard urbain

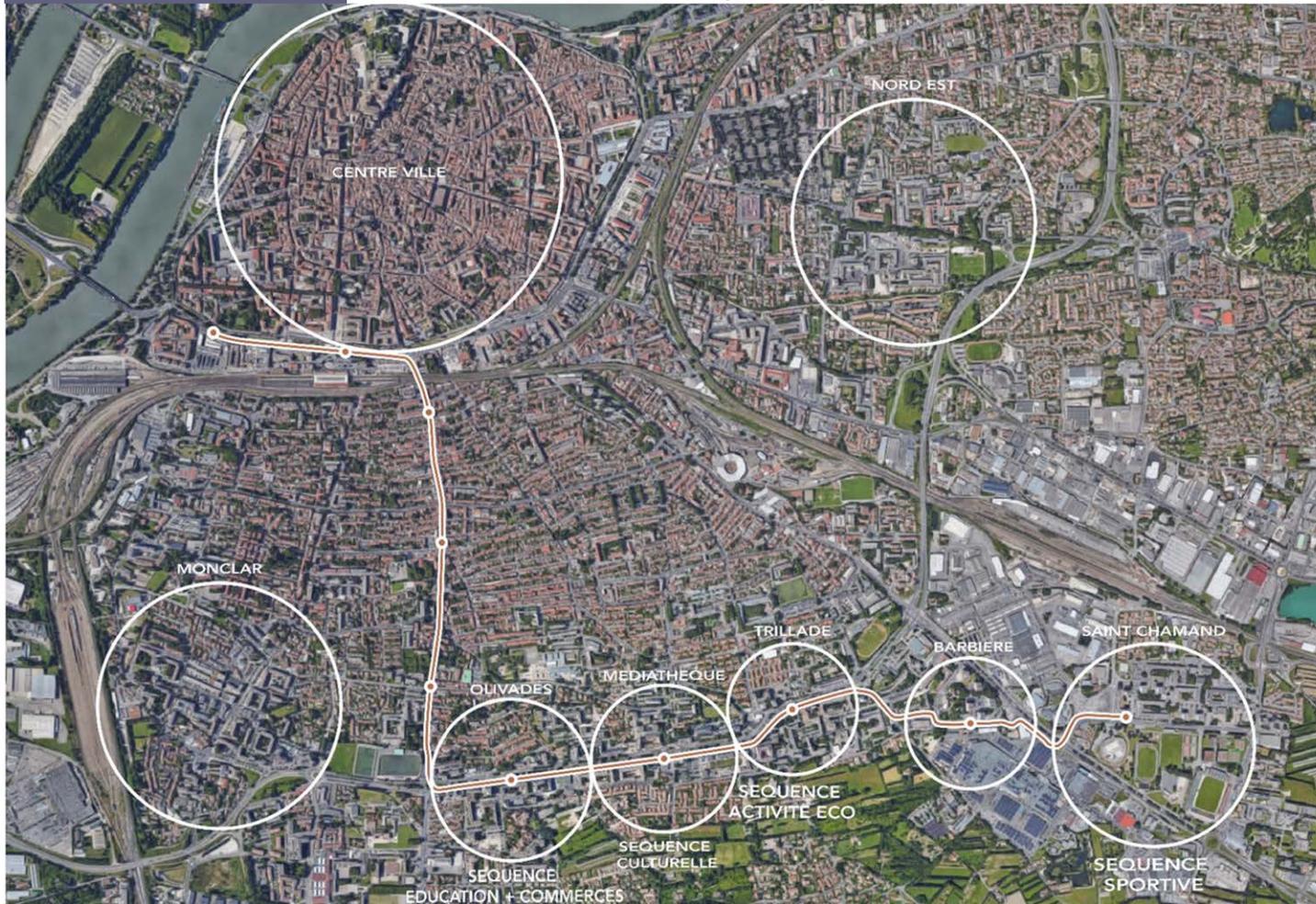
(3) Le renforcement des liens Nord Sud et l'affirmation de la cohérence du projet urbain avec l'Ecoquartier Joly Jean et le quartier méditerranéen durable Bel Air

# Les démolitions, plus qu'un objectif, une opportunité

Le projet développé prévoit :

- Sur le secteur de la Rocade et de Saint-Chamand environ 670 logements démolis
- Sur le secteur Nord-Est, moins abouti à ce stade, environ 200 logements démolis sous réserve d'une inscription en projet d'intérêt national

# Le nouveau projet de renouvellement urbain

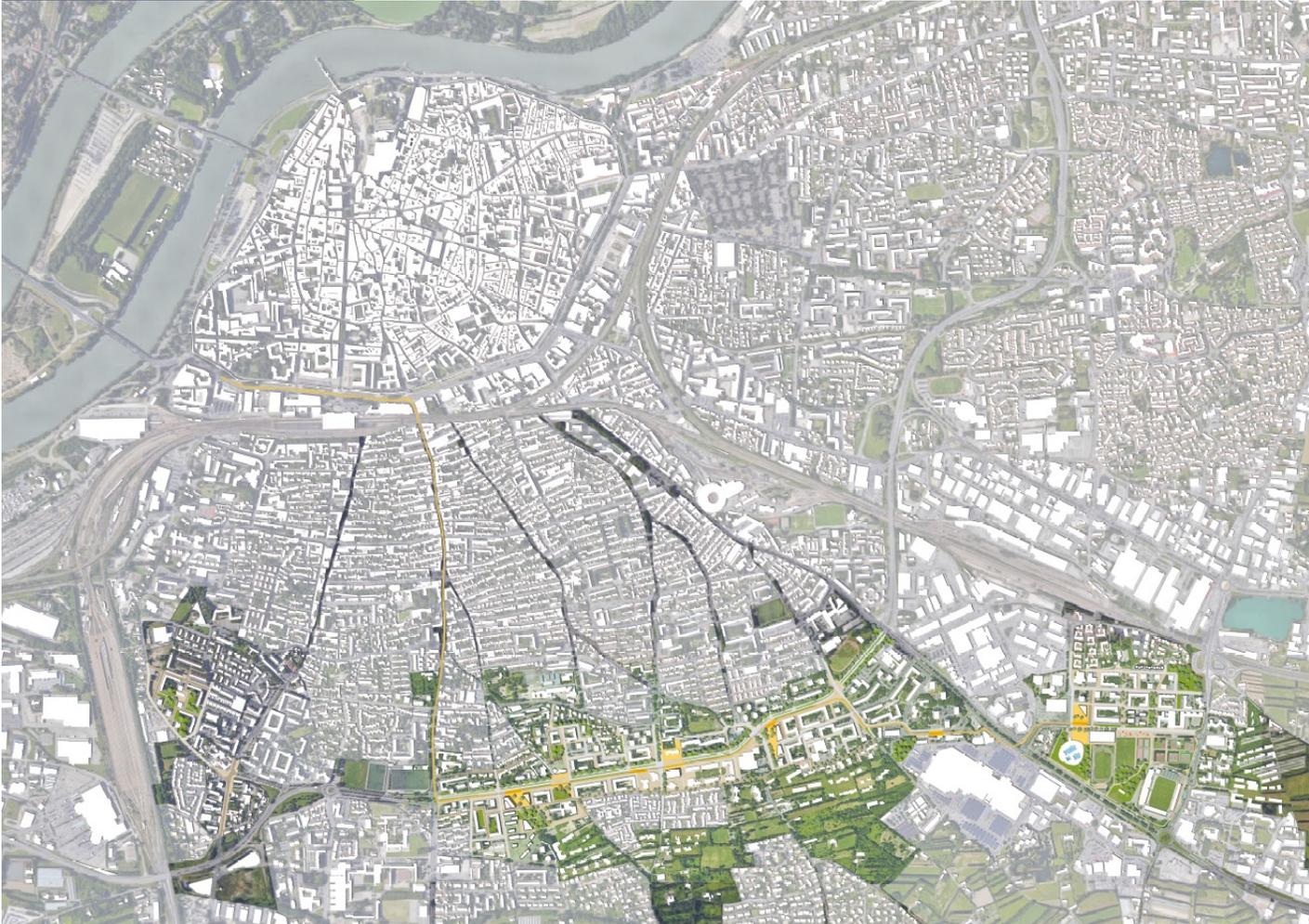


L'achèvement de l'ANRU1 dans le quartier Monclar

Plusieurs séquences de projet en réponse aux enjeux urbains et sociaux des quartiers Sud et St-Chamand

Le PRIR Nord-Est en cours d'élaboration, avec un niveau d'investissement qui dépendra de l'accord de l'ANRU pour considérer ce projet d'intérêt National et pas seulement Régional

# Le projet d'intérêt national d'Avignon



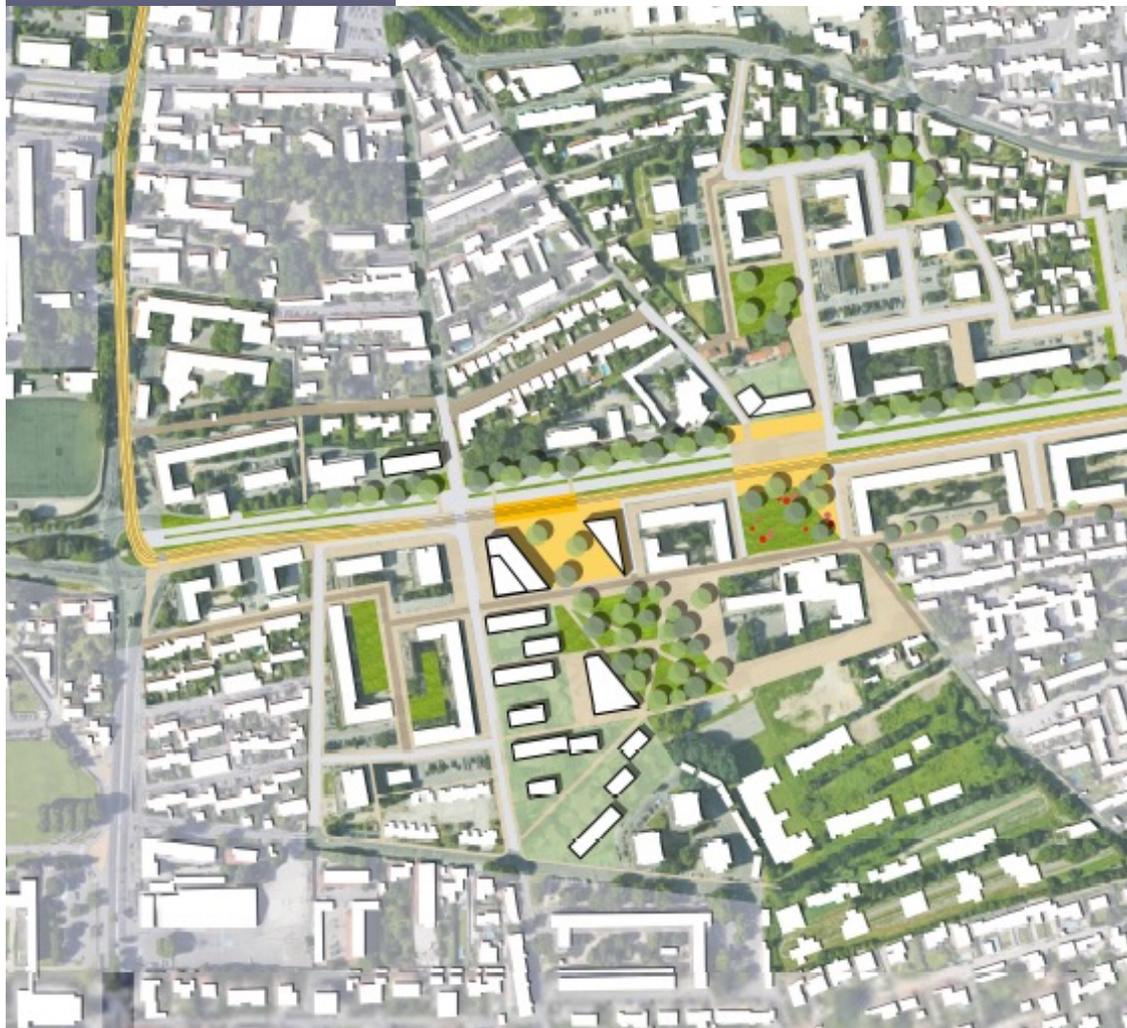
Le NPRU est défini en cohérence avec les grands projets d'aménagement développés à Avignon :

- Le QMD Bel Air,
- la Plaine des Sports
- l'écoquartier Joly Jean
- le quartier d'intérêt métropolitain Avignon-Confluence

Mais aussi de mobilité avec :

- l'arrivée du TCSP
- la réalisation des opérations inscrites dans le schéma modes doux

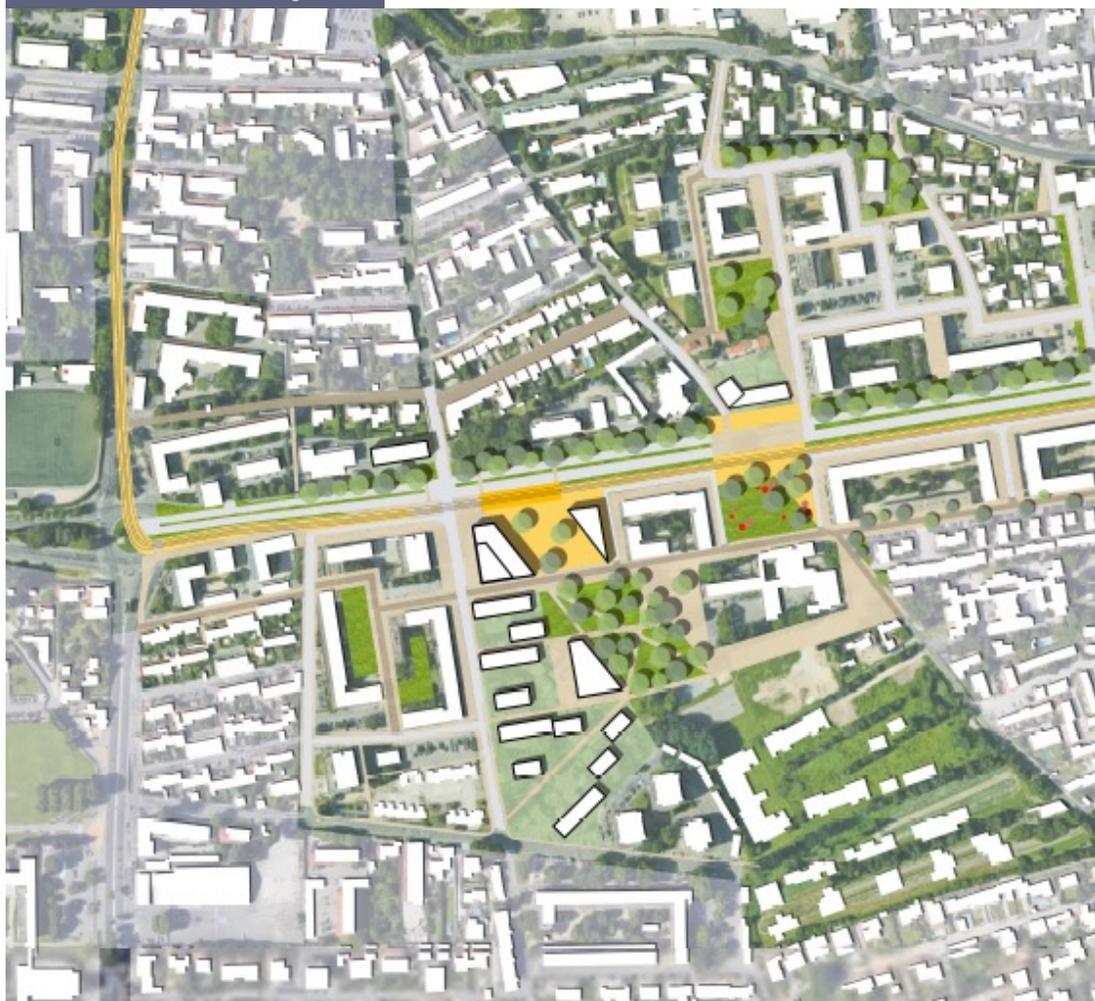
# Secteur Olivades



Des enjeux majeurs pris en compte dans le projet :

- **la valorisation des liens avec la coulée verte de l'écoquartier Joly Jean** depuis la station de tramway qui s'intégrera dans une place disposant de commerces de proximité
- **Un large parvis aménagé en espace ludique en vis-à-vis de l'école des Olivades** qui sera rénovée, la cour de l'école maternelle étant agrandie au sud sur champ vert.
- **Des aménagements d'espaces publics** permettant de sécuriser le franchissement du boulevard urbain de la rocade, de faciliter les jonctions entre diverses résidences et entre les quartiers et leurs abords
- **Création de nouveaux cheminements et aménagements d'espaces verts** de proximité au niveau du Ponant, de la Tramontane et de la résidence du Mistral

# Secteur Olivades



Des enjeux majeurs pris en compte dans le projet :

- **la valorisation des liens avec la coulée verte de l'écoquartier Joly Jean** depuis la station de tramway qui s'intégrera dans une place disposant de commerces de proximité
- **Un large parvis aménagé en espace ludique en vis-à-vis de l'école des Olivades** qui sera rénovée, la cour de l'école maternelle étant agrandie au sud sur champ vert.
- **Des aménagements d'espaces publics** permettant de sécuriser le franchissement du boulevard urbain de la rocade, de faciliter les jonctions entre diverses résidences et entre les quartiers et leurs abords
- **Création de nouveaux cheminements et aménagements d'espaces verts** de proximité au niveau du Ponant, de la Tramontane et de la résidence du Mistral

# Secteur Olivades

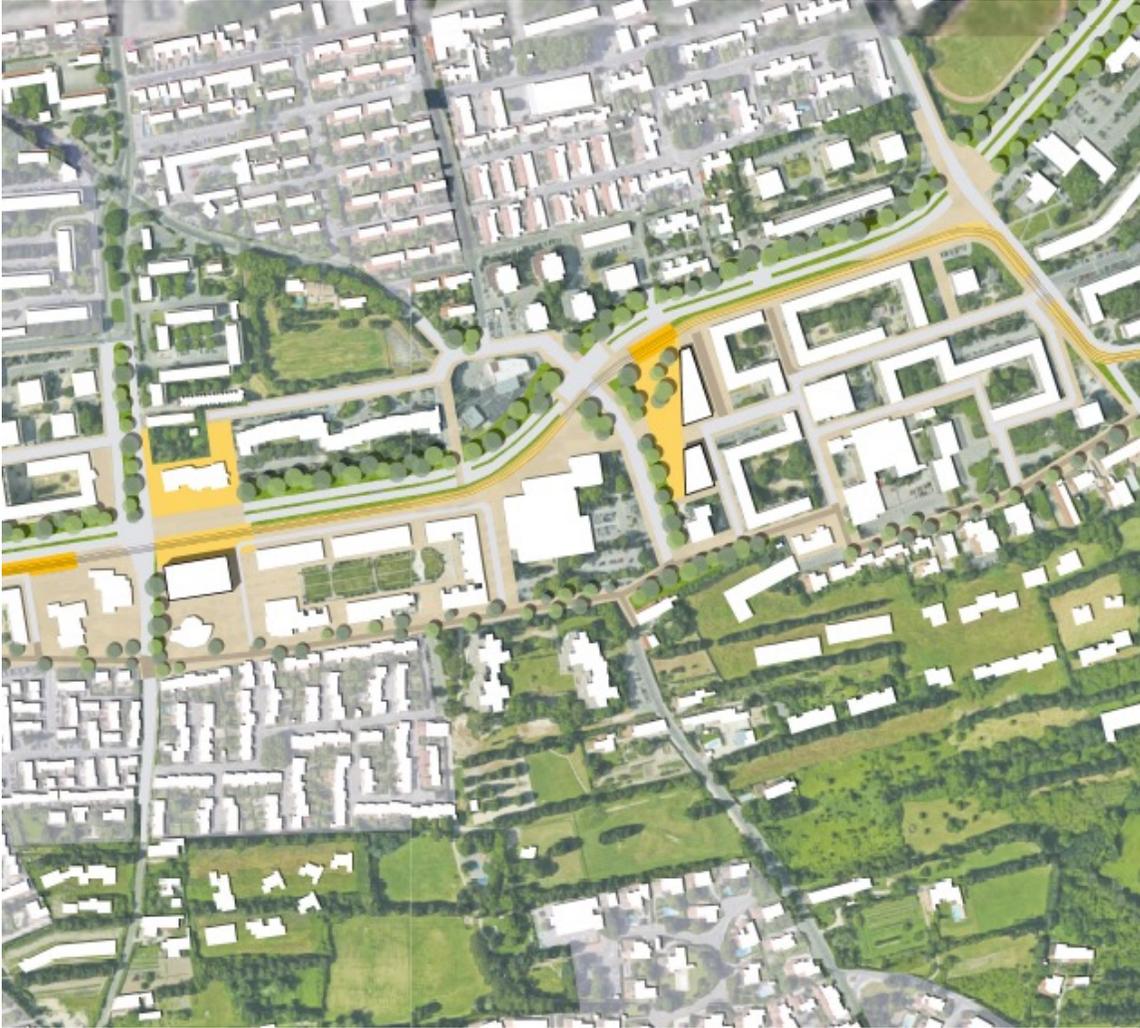
**Olivades = état existant**



**Projection après-projet NPNRU**



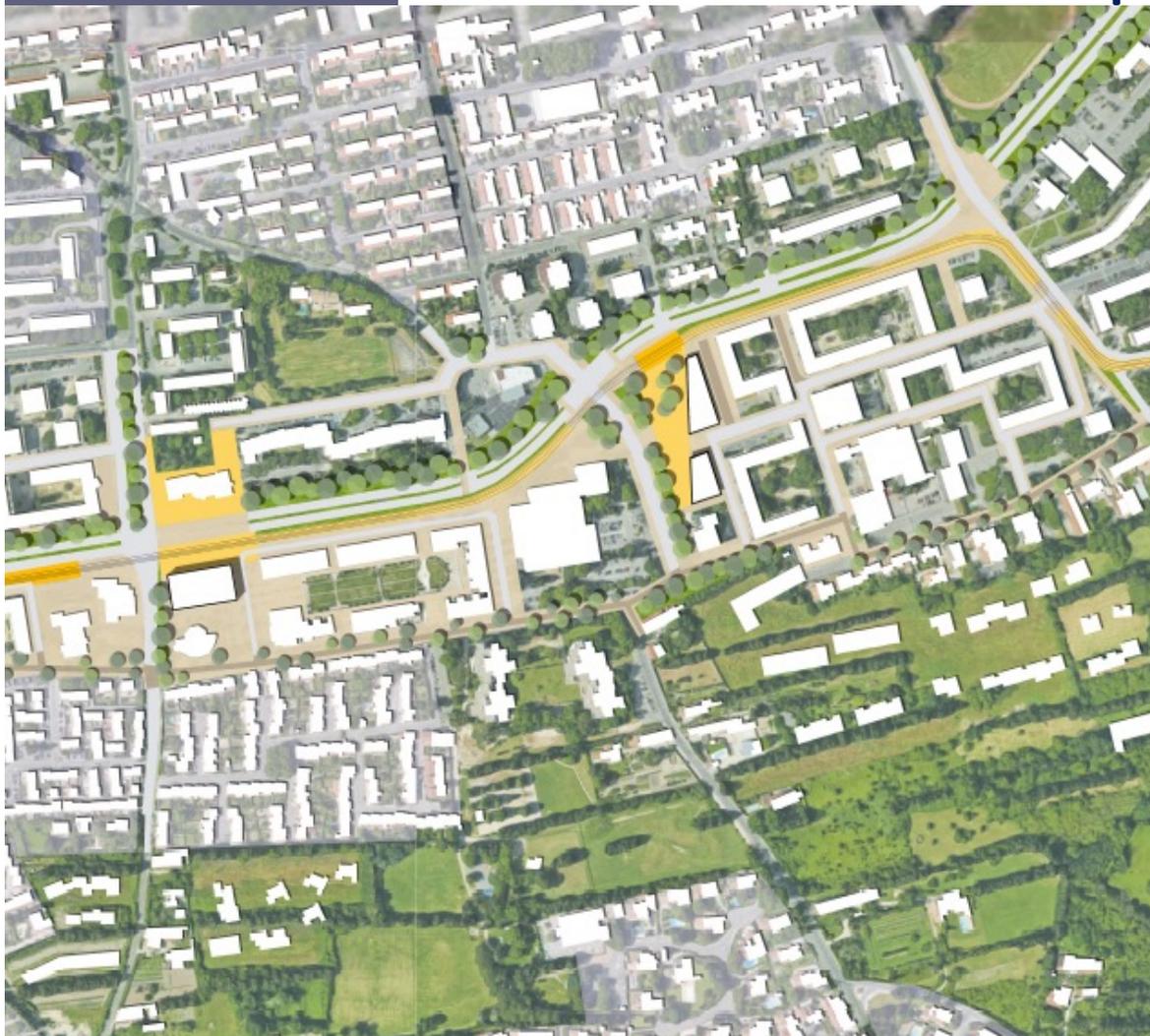
# Secteur Médiathèque



Le projet prévoit :

- **La rénovation du centre social, de la médiathèque, de l'école des Grands Cyprès**
- **L'aménagement d'espaces publics qualitatifs de type parvis au droit de la médiathèque et de type coulée verte à l'est de la CPAM pour assurer la liaison avec l'écoquartier JolyJean**
- **L'implantation de nouvelles constructions à vocation tertiaire à l'est de la CPAM pour renforcer l'ancrage de ce secteur dans sa vocation économique**

# Secteur Médiathèque



Le projet prévoit :

- La requalification des espaces publics à proximité immédiate des stations de tramway
- **La création d'un musée en vis-à-vis de la médiathèque à horizon 2025**, renforçant ainsi l'ancrage culturel de la partie ouest de ce secteur.

# Secteur Médiathèque

**Médiathèque Trillade = état existant**



**Projection après-projet NPNRU**



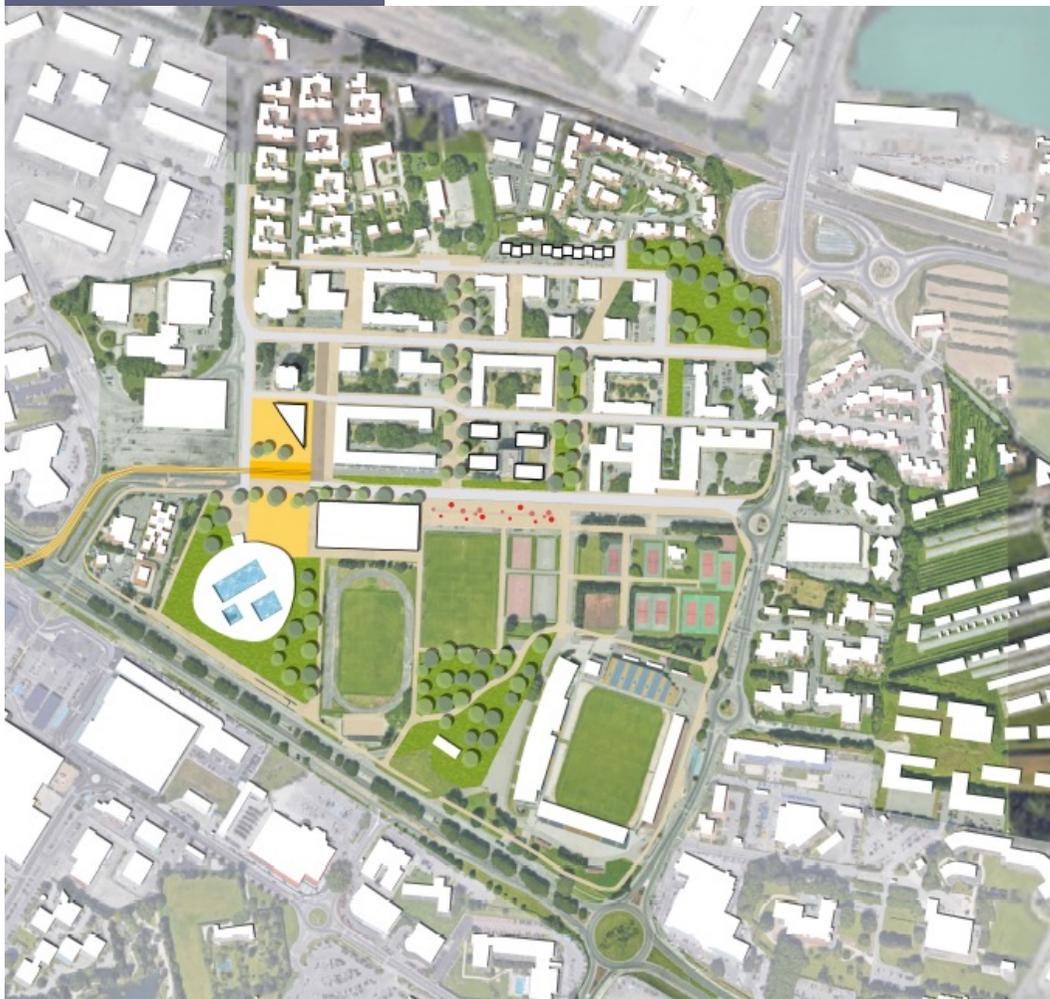
# Secteur St Chamand



Le projet prévoit :

- **Une intégration forte avec la Plaine des sports** (cette dernière s'articulera autour de traversées nord-sud et est-ouest) **et le stade nautique rénovés**
- **Une large place accueillant des commerces au terminus du tramway** permettant de requalifier l'entrée dans le quartier St Chamand
- **Des démolitions au niveau du patrimoine des bailleurs** permettront de créer des perméabilités douces (N/S vers le château de St Chamand, de l'école vers l'espace vert de proximité situé au nord) et une diversification de l'habitat

# Secteur St Chamand



- **Les espaces publics seront également requalifiés** en intégrant de nouveaux espaces verts et en sécurisant les cheminements piétons et vélos, notamment le long de l'avenue Pierre de Coubertin
- **Les écoles Saint-Exupéry et Pierre de Coubertin seront entièrement réhabilitées**
- Enfin, une fois relocalisés les équipements et le petit centre commercial situés au nord est, cet îlot pourra faire l'objet d'une nouvelle opération de diversification de l'habitat

# Secteur St Chamand

## Projection après-projet NPNRU

Saint Chamand = état existant



# Secteur ouest – quartier Monclar



Le projet prévoit :

- **La réhabilitation des groupes scolaires Louis Gros et St Roch**
- **La réhabilitation de la copropriété du Parc Saint-Roch dans le cadre d'un plan de sauvegarde en cours d'élaboration intégrant :**
  - \* le redressement de la copropriété et la scission en plusieurs copropriétés
  - \* la création d'espaces verts et de cheminements en cœur de résidence, au bénéfice des habitants et des usagers du centre social, et reliant le quartier à la trame verte et aux itinéraires cyclables
  - \* la réhabilitation des parties communes de la copropriété
- **Le réaménagement des espaces publics de l'avenue de Monclar** entre la rue Eisenhower et la rocade
- **La Cité Louis Gros fera l'objet d'un projet de réhabilitation qualitative** (hors ANRU), en cours de définition avec le bailleur social

## Le secteur Nord-Est



**Les partenaires souhaitent poursuivre les études** en vue de solliciter une inscription du projet dans le cadre d'un projet d'intérêt national et pas seulement régional, sous réserve de l'octroi de financements ANRU supérieurs

**Les démolitions spécifiques à ce secteur et au service du projet urbain et social seraient de l'ordre de 200 logements**